



Le traitement exclusivement minéral des placettes réduit l'agrément des espaces collectifs, pourtant de dimensions conséquentes (ici le n° 37 rue Colpin).

IVR32_20195900687NUCA

Auteur(s) de l'illustration Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA59005328] Lotissement de 22 maisons, rue Colpin et de la Crête (Hameau de la Croisure)